



## DOCUMENTS NECESSAIRES POUR UNE INSCRIPTION OU UN CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA LISTE ELECTORALE

### 1- Document CERFA dûment complété

12669\*02 pour les Français.es

12670\*02 pour les ressortissant.e.s européen.ne.s en vue des élections municipales

12671\*02 pour les ressortissant.e.s européen.ne.s en vue des élections européennes

### 2- Justificatif d'identité et de nationalité :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans

### 3- Justificatif de domicile de moins de 3 mois parmi les suivants :

- Facture ou échancier d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe/internet (*pas de téléphone portable*)
- Assurance habitation (*pas d'assurance auto ou autre*)
- Bulletin de salaire, titre de pension, attestation Pôle Emploi, justificatif de versement RSA
- Quittance de loyer émanant d'une agence ou d'un bailleur social (*pas de contrats de location, d'appels de charges, de documents de syndic, de quittances émises par un particulier ou de titre de propriété*)
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- Avis d'impôts sur le revenu
- Attestation CAF, attestation Sécurité Sociale, feuille de remboursement Sécurité Sociale/Mutuelle
- *Pas de facture cantine, électroménager, garagiste, carte grise, etc.*

#### Pour les personnes hébergées chez un proche :

Attestation d'hébergement établie par ce proche + un des justificatifs ci-dessus de moins de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de moins de 3 mois au nom de la personne désirant s'inscrire sur la liste électorale.

#### Pour les moins de 26 ans logés chez leurs parents :

Un des justificatifs ci-dessus de moins de 3 mois au nom des parents + livret de famille ou acte de naissance avec filiation pour attester le lien de filiation.

#### Pour les personnes en maison de retraite :

Attestation de la direction de moins de 3 mois, établissant la réalité de l'hébergement à l'adresse de l'établissement.

#### Pour les personnes sans domicile stable (SDF, forains, gens du voyage) :

Attestation de moins de 3 mois délivrée par un organisme agréé ou le CCAS établissant le lien avec cet établissement depuis au moins 6 mois.

#### Pour une inscription au titre du contribuable de la commune :

2 derniers avis d'imposition d'un ou plusieurs impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises).

#### Pour les gérants/dirigeants ou associés (majoritaires ou uniques) de sociétés :

- Attestation sur l'honneur de la continuité de la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans consécutifs à la date d'inscription

**ET**

- Document attestant de l'inscription de la société au rôle de contribuable de la commune depuis au moins 2 ans consécutifs à la date d'inscription

#### ET selon la situation :

Pour les gérants : décision de nomination, ou statuts de la société

Pour les associés d'une SARL, SNC, société en commandite simple, société civile : copie des statuts constitutifs de la société, ou statuts mis à jour, ou copie de l'acte de cession de parts

Pour les associés d'une SA, SCA ou SAS : attestation délivrée par la société dont le demandeur détient des parts ou actions, ou qu'il dirige